RCS : CUSSET
Code greffe : 0301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CUSSET atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00366
Numéro SIREN : 807 595 541
Nom ou dénomination : SM CONSULTING

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2021 sous le numéro de dépôt 2057

DS
SM

edi-tdfc

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033 A

Désignation de l'entreprise : SAS SM CONSULTING — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 28 PLACE CHARLES DE GAULLE 03200 VICHY

SIREN : 807595541

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 13

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2020 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028	2503	030 2025	477
	Immobilisations financières * (1)		040	1001350	042	1001350
	Total I (5)		044	1003853	048 2025	1001827
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	56894	070	56894
		Autres * (3)	072	9350	074	9350
	Valeurs mobilières de placement		080	150000	082	150000
	Disponibilités		084	333277	086	333277
	Charges constatées d'avance *		092	233	094	233
	Total II		096	549756	098	549756
	Total général (I+II)		110	1553609	112 2025	1551583

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	329200
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	32920
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	660596
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	246680
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	1269397
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	169274
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	15791
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 25677)	172	97119
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	282186
	Total général (I + II + III)	180	1551583

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	85608
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	13400
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	3000

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Edité à partir de Loop (v4.20.0)

edi-tdfc

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFiP N° 2033-B

DS SM

Désignation de l'entreprise SAS SM CONSULTING

Néant ☐*

Exercice N clos le 31/12/2020

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services *		217		218	331118
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	2104
	Autres produits					230	15128
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	348351
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)					242	39614
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE * 243 301)					244	8208
	Rémunérations du personnel *					250	185011
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	69582
	Dotations aux amortissements *					254	334
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	1
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
	Total des charges d'exploitation (II)					264	302752
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	45598
Produits financiers (III)	280	210327			**Charges financières (V)**	294	5072
					Produits exceptionnels (IV)	290	3380
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 *octies*)			347		300	3427
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 *quinquies* D)			348			
						306	4126
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	246680
B – RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	246680	314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324	4536		
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248			330	10569
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D) 249			251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44 *sexies*) 986					342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 *septies*) 981		ZFU – TE (44 *octies* et *octies* A) 987				
	ZRD (44 *terdecies*) 127		JEI (44 *sexies* A) 989				
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*) 991		ZRR (44 *quindecies*) 138				
	ZFANG (44 *quaterdecies*) 345		Investissements outre-mer 344				
	BUD (44 sexdecies) 992		Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*) 993				
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350	211097
		Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies*)		655			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* A)		643			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* B)		645			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* C)		647			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* D)		648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641			
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352	50688	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
	Déficits antérieurs reportables * 20442		dont imputés sur le résultat :			360	20442
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370	30245	372	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Edité à partir de Loop V4.20.0

SM CONSULTING SAS

BILAN 31.12.20

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1) Faits majeurs :

Faits majeurs de l'exercice :

- Souscription au capital des sociétés :
  - ➔ JPCA SAISNON pour 8 400 €
  - ➔ SLI pour 5 000 €
- Cessions de parts sociales de la société :
  - ➔ KALI RH pour 3 000 €

2) Principes règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

3) Actifs immobilisés :

Immobilisations financières ;

Liste des filiales :

- MDA Recrutement : 860 400 €
- QI Développement : 2 000 €
- ABM Recrutement : 26 000 €
- MDA SCI : 12 050 €
- AURA RECRUTEMENT : 40 000 €
- JSL : 7 500 €
- LS INSERTION : 10 000 €
- SM INSERTION : 15 000 €
- XPRO : 3 000 €
- 4SL : 12 000 €
- JPCA SAISON : 8 400 €
- SLI : 5 000 €

DS
SM

4) **Capitaux propres :**

Tableau de variation des capitaux propres :

	N - 1	+	-	N
CAPITAL	329 200	0	0	329 200
RESERVES	444 893	248 624		693 517

5) **Effectifs :**

Personnel salarié : 4

6) **Dettes financières :**

Emprunt Banque Tarneaud : capital restant dû	à - d'1an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
169 275 €	83 667 €	85 608 €	

7) **Informations diverses :**

La société n'est pas en mesure d'apprécier l'impact chiffré de la crise sanitaire du COVID 19 à la date de clôture des comptes.

Dans ce contexte, la société a eu recours au chômage partiel.

Dans les conditions actuelles, la société n'a pas connaissance d'incertitudes visant à remettre en cause la poursuite de son activité. Les comptes ont donc été établis selon le principe de la continuité d'exploitation.

DocuSigned by:
Sébastien MEZEIX
5877162904674C0...

DS
SM

SM CONSULTING
Société par actions simplifiée au capital de 329 200 euros
Siège social : 28 place Charles de Gaulle, 03200 VICHY
807 595 541 RCS CUSSET

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 29 AVRIL 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 246 680 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice .....246 680 euros

A titre de dividendes .....115 220 euros
Soit 35 euros par action

Le solde .....131 460 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 792 055 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 29 avril 2021.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

DS
SM

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 115 220 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 novembre 2017 :60 902,00 euros, soit 18,50 euros par titre.
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 902,00 euros

Exercice clos le 30 novembre 2018 :85 592,00 euros, soit 26,00 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 85 592,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2019 :42 796,00 euros, soit 13,00 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 42 796,00 euros

Certifié conforme

Le Président

DocuSigned by:
Sébastien MEZEIX
5877162904674C0...

ACEC
BSR AUDIT
Société de commissariat aux comptes
Inscrite près de la Cour d'Appel de Limoges

SAS ACEC BSR Audit
Espace Galaxie, Centre d'affaires
37, rue Barthélémy Thimonnier
87280 Limoges
France

Téléphone : 05 55 52 31 45
Télécopie : 05 55 52 41 70
Site internet : www.acec.fr

SASU SM CONSULTING
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
SAS SM CONSULTING
28, place Charles de Gaulle
03200 VICHY

ACEC
BSR AUDIT
Société de commissariat aux comptes
Inscrite près de la Cour d'Appel de Limoges

SAS ACEC BSR Audit
Espace Galaxie, Centre d'affaires
37, rue Barthélémy Thimonnier
87280 Limoges
France

Téléphone : 05 55 52 31 45
Télécopie : 05 55 52 41 70
Site internet : www.acec.fr

SASU SM CONSULTING
Siège sociale : 28, place Charles de Gaulle
03200 VICHY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020,

A l'associé unique

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SASU SM CONSULTING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Le présent document est régi par la norme d'exercice professionnel 700 homologuée par arrêté du 1er octobre 2018.
Il se compose du rapport du Commissaire aux Comptes, du bilan, du compte de résultat et de l'annexe.
Toute reproduction partielle est interdite et ne saurait engager la responsabilité du Commissaire aux Comptes.

Commissaire aux comptes
ACEC
BSR
AUDIT
CRCC LIMOGES

ACEC
BSR AUDIT
Société de commissariat aux comptes
Inscrite près de la Cour d'Appel de Limoges

SAS ACEC BSR Audit
Espace Galaxie, Centre d'affaires
37, rue Barthélémy Thimonnier
87280 Limoges
France

Téléphone : 05 55 52 31 45
Télécopie : 05 55 52 41 70
Site internet : www.acec.fr

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe des comptes annuels concernant :

- **Durée de l'exercice :**

L'exercice clos le 31 décembre 2020 compte 12 mois

- **Comparabilité des comptes :**

Dans le cadre de la comparaison des exercices, nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que l'exercice clos au 31 décembre 2020 représente 12 mois, alors que celui clos au 31 décembre 2019 en compte 13. Il conviendra d'en tenir compte dans l'analyse des variations et la comparaison des exercices.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participation et les comptes courants

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Le présent document est régi par la norme d'exercice professionnel 700 homologuée par arrêté du 1er octobre 2018.
Il se compose du rapport du Commissaire aux Comptes, du bilan, du compte de résultat et de l'annexe.
Toute reproduction partielle est interdite et ne saurait engager la responsabilité du Commissaire aux Comptes.

Commissaire aux comptes
ACEC
BSR
AUDIT
CRCC LIMOGES

ACEC
BSR AUDIT
Société de commissariat aux comptes
Inscrite près de la Cour d'Appel de Limoges

SAS ACEC BSR Audit
Espace Galaxie, Centre d'affaires
37, rue Barthélémy Thimonnier
87280 Limoges
France

Téléphone : 05 55 52 31 45
Télécopie : 05 55 52 41 70
Site internet : www.acec.fr

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Le présent document est régi par la norme d'exercice professionnel 700 homologuée par arrêté du 1er octobre 2018.
Il se compose du rapport du Commissaire aux Comptes, du bilan, du compte de résultat et de l'annexe.
Toute reproduction partielle est interdite et ne saurait engager la responsabilité du Commissaire aux Comptes.



ACEC
BSR AUDIT
Société de commissariat aux comptes
Inscrite près de la Cour d'Appel de Limoges

SAS ACEC BSR Audit
Espace Galaxie, Centre d'affaires
37, rue Barthélémy Thimonnier
87280 Limoges
France

Téléphone : 05 55 52 31 45
Télécopie : 05 55 52 41 70
Site internet : www.acec.fr

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Limoges, le 6 avril 2021

SAS ACEC BSR Audit
Adrien SAPELIER
Commissaire aux Comptes

SAS ACEC BSR AUDIT
Cabinet d'Audit et de Commissariat Aux Comptes
Société inscrite près la Cour d'Appel de Limoges
8 Avenue Pierre Mendès-France
23000 GUERET
Tél. : 05.55.52.31.45 - Fax : 05.55.52.41.70
RCS Guéret : 807 876 529

Le présent document est régi par la norme d'exercice professionnel 700 homologuée par arrêté du 1er octobre 2018.
Il se compose du rapport du Commissaire aux Comptes, du bilan, du compte de résultat et de l'annexe.
Toute reproduction partielle est interdite et ne saurait engager la responsabilité du Commissaire aux Comptes.

Commissaire aux comptes ACEC BSR AUDIT CRCC LIMOGES

KPMG

Bilan actif

SM CONSULTING SAS

Actif			Exercice au 31/12/2020			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2019
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles	2 503	2 025	477	811
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	**2 503**	**2 025**	**477**	**811**
	Immobilisations financières(2)	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations	1 001 350		1 001 350	990 450
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				
		TOTAL	**1 001 350**		**1 001 350**	**990 450**
		Total de l'actif immobilisé	**1 003 853**	**2 025**	**1 001 827**	**991 261**
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances(3)	Clients et comptes rattachés	56 894		56 894	59 430
		Autres créances	9 350		9 350	34 018
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	**66 245**		**66 245**	**93 449**
	Divers	Valeurs mobilières de placement	150 000		150 000	
		(dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	333 277		333 277	310 865
		TOTAL	**483 277**		**483 277**	**310 865**
Charges constatées d'avance			233		233	995
		Total de l'actif circulant	**549 756**		**549 756**	**405 311**
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des emprunts Écarts de conversion actif						
		TOTAL DE L'ACTIF	**1 553 609**	**2 025**	**1 551 583**	**1 396 572**

Renvois :
(1) Dont droit au bail
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)

Clause de réserve de propriété : Immobilisations | Stocks | Créances clients

Commissaire aux comptes - ACEC BSR AUDIT - CRCC LIMOGES -

Edité à partir de Loop V4.20.0

KPMG

Bilan passif

SM CONSULTING SAS

	Passif	Au 31/12/2020	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 329 200)	329 200	329 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	32 920	32 920
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	660 596	411 972
	Report à nouveau		
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	246 680	291 420
	Situation nette avant répartition	**1 269 397**	**1 065 512**
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total	**1 269 397**	**1 065 512**
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	169 274	251 044
	Emprunts et dettes financières divers (3)	25 677	25 677
	Total	**194 952**	**276 722**
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 791	13 687
	Dettes fiscales et sociales	69 103	38 751
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 338	1 899
	Instruments de trésorerie		
	Total	**87 233**	**54 337**
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	**282 186**	**331 060**
	Écarts de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	**1 551 583**	**1 396 572**
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	85 608	169 274
	à moins d'un an	196 578	161 785
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) dont emprunts participatifs		

Edité à partir de Loop V4.20.0

Commissaire aux comptes
ACEC
BSR
AUDIT
CRCC LIMOGES

KPMG

Compte de résultat

SM CONSULTING SAS

Périodes			Durées	
	01/12/2018	31/12/2019		13 mois
	01/01/2020	31/12/2020		12 mois

			France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises					
	Production vendue : - Biens					
		- Services	331 118		331 118	332 009
	Chiffre d'affaires net		**331 118**		**331 118**	**332 009**
	Production stockée					
	production immobilisée					
	Produits nets partiels sur opérations à long terme					
	Subventions d'exploitation				2 104	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				15 099	3 118
	Autres produits				28	664
		Total			**348 351**	**335 792**
Charges d'exploitation (2)	Marchandises	Achats				
		Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats				
		Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)				39 614	40 618
	Impôts, taxes et versements assimilés				8 208	8 861
	Salaires et traitements				185 011	190 489
	Charges sociales				69 582	73 617
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations	amortissements		334	288
			provisions			
		• sur actif circulant				
		• pour risques et charges				
	Autres charges				1	3
		Total			**302 752**	**313 878**
		Résultat d'exploitation A			**45 598**	**21 914**
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée B					
	Perte supportée ou bénéfice transféré C					
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				210 274	278 000
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)					
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				52	
	Reprises sur provisions, transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
		Total			**210 327**	**278 000**
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions					
	Intérêts et charges assimilées (5)				5 072	8 942
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
		Total			**5 072**	**8 942**
		Résultat financier D			**205 255**	**269 057**
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E				**250 853**	**290 971**

Edité à partir de Loop V4.20.0

Commissaire aux comptes - ACEC BSR AUDIT - CRCC LIMOGES -

KPMG

Compte de résultat

SM CONSULTING SAS

Périodes			Durées	
	01/12/2018	31/12/2019		13 mois
	01/01/2020	31/12/2020		12 mois

			Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		380	42
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 000	15 500
	Reprises sur provisions et transferts de charge			
		Total	**3 380**	**15 542**
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		927	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 500	15 500
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
		Total	**3 427**	**15 500**
Résultat exceptionnel		F	**-46**	**42**
Participation des salariés aux résultats		G		
Impôt sur les bénéfices		H	4 126	-406
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			**246 680**	**291 420**

Renvois

(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs
	incidence après impôt des corrections d'erreurs
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs
	incidence après impôt des corrections d'erreurs
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier
	- redevances de crédit-bail immobilier

(4) Dont produits concernant les entités liées

(5) Dont intérêts concernant les entités liées

Commissaire aux comptes - ACEC BSR AUDIT - CRCC LIMOGES

Edité à partir de Loop V4.20.0

SM CONSULTING SAS

BILAN 31.12.20

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1) Faits majeurs :

Faits majeurs de l'exercice :

- Souscription au capital des sociétés :
  - ➔ JPCA SAISNON pour 8 400 €
  - ➔ SLI pour 5 000 €
- Cessions de parts sociales de la société :
  - ➔ KALI RH pour 3 000 €

2) Principes règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

3) Actifs immobilisés :

Immobilisations financières ;

Liste des filiales :

➢ MDA Recrutement :	860 400 €
➢ QI Développement :	2 000 €
➢ ABM Recrutement :	26 000 €
➢ MDA SCI :	12 050 €
➢ AURA RECRUTEMENT :	40 000 €
➢ JSL :	7 500 €
➢ LS INSERTION :	10 000 €
➢ SM INSERTION :	15 000 €
➢ XPRO :	3 000 €
➢ 4SL :	12 000 €
➢ JPCA SAISON :	8 400 €
➢ SLI :	5 000 €

Commissaire aux comptes - ACEC BSR AUDIT - CRCC LIMOGES -

4) Capitaux propres :

Tableau de variation des capitaux propres :

	N - 1	+	-	N
CAPITAL	329 200	0	0	329 200
RESERVES	444 893	248 624		693 517

5) Effectifs :

Personnel salarié : 4

6) Dettes financières :

Emprunt Banque Tarneaud : capital restant dû	à - d'1an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
169 275 €	83 667 €	85 608 €	

7) Informations diverses :

La société n'est pas en mesure d'apprécier l'impact chiffré de la crise sanitaire du COVID 19 à la date de clôture des comptes.

Dans ce contexte, la société a eu recours au chômage partiel.

Dans les conditions actuelles, la société n'a pas connaissance d'incertitudes visant à remettre en cause la poursuite de son activité. Les comptes ont donc été établis selon le principe de la continuité d'exploitation.

